

BIOFA 2043

HUILE HAUTE PROTECTION

Pour : EXTERIEUR / Phase : HUILEUSE

PROPRIETES

Huile incolore pour la protection des ouvrages en bois exposés aux intempéries.

Protège de l'humidité, retarde le grisaillement et l'apparition de fissures; laisse le bois prendre sa patine, laisse vieillir le bois noblement.

Pour une protection efficace, le produit doit être appliqué tous les trois ans, voire tous les ans si les surfaces sont fort exposées. Il est important que le façonnage des bois correspondent à leur protection constructive, les eaux stagnantes sont à éviter, les bois debout sont à fermer, etc.

Ne convient pas pour terres cuites ou pierres naturelles, qui sont à traiter avec du STONE OIL 2100 .

COMPOSITION

huile de lin, ester d'huile de tall, hydrocarbures aliphatiques , huile de ricin, huile de bois, ester de colophane, oxyde de zinc, microcire, siccatifs exempts de plomb, antioxydant ; ne contient pas de filtres UV synthétiques.

DOMAINES D'APPLICATION

Convient pour tous bois bruts, sciés, rabotés ou poncés, tels pergolas, abris pour voitures, meubles de terrasse, coffrages, etc. ; ne convient pas pour menuiseries extérieures comme châssis et portes,...

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois au taux d'humidité inférieur à 12%), propre, dépoussiéré et exempt de tâches de graisse (dégraisser éventuellement avec le diluant BIOFA 0500). Eliminer les anciennes peintures. Poncer les sols avec un abrasif de grain 120 et les meubles avec un grain 180. La température du support doit être de 16°C minimum.

Attention : Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (bois tropicaux, chênes...) avec de l'alcool.

MISE EN ŒUVRE

Essai préalable à faire.

Bois de charpente : à la brosse, au rouleau, au pistolet (Goblet : 1-1.5mm, 2-2.5bar ; airless : 0.23-0.28mm, 4 bar sur 80bar).

Bois fortement exposés et/ou très poreux : appliquer deux couches ; surfaces horizontales : à traiter annuellement.

Mobilier : à la brosse ou au chiffon ; selon la porosité, appliquer une deuxième couche ;

pour l'entretien régulier : appliquer une fine couche puis lustrer au chiffon sec après 30 minutes.

Important

Eviter la mise en œuvre en plein soleil car le bois devient collant (une peau se forme en surface avant pénétration dans le bois). Mobilier traité : attendre 48 h pour durcir avant la première utilisation..

Pendant quelques jours à quelques semaines le bois peut garder un toucher collant qui disparaît ensuite . Si le produit est mis en œuvre à l'intérieur, veillez à garantir un apport en air frais suffisant.

Procéder à un essai d'application au préalable.

Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. La composition du produit peut générer une odeur atypique sans conséquences.

SECHAGE

12-24 heures (à 20°C et 50 à 55% humidité relative)

CONSOMMATION – RENDEMENT

Mobilier : 20-30 ml/m²

Bois de construction : 30-50 ml/m²

Bois non raboté : plus de 100 ml/m², dépend de la porosité du bois.

NETTOYAGE DU MATERIEL

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L

NETTOYAGE DES OUTILS :

les outils sont à nettoyer directement après usage avec le diluant BIOFA 0500.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative , les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

ENTREPOSAGE:

Stocker dans un endroit frais et sec. Bien refermer les récipients. En cas de formation d'une peau à la surface du produit, la retirer avant usage.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, il faut l'éliminer avant toute réutilisation. Fermer hermétiquement les récipients.

CONSEILS DE SECURITE

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation) ou les tremper dans l'eau avant séchage. Secs ils seront plus facilement recyclables

RECYCLAGE :

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie. Les résidus secs peuvent être intégrés dans les ordures ménagères.

cléf de tri : 080111

VOC EU-max. (cat.A/e) 500 g/L (2007) VOC EU-max. (cat.A/e) 400 g/L (2010) BIOFA 2043 contient max ; 200 g/L

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

BIOBAT SPRL, rue Masui 6, B-1000 Bruxelles